



L'info sécu du mois

Un message sécurité pour les sapeurs-pompiers ariégeois

Numéro spécial
mai 2005

NUMÉRO
SPÉCIAL

CANABIS et CONDUITE !



Accident mortel : 12 mois avec sursis pour un pompier fumeur de cannabis

NANCY, 24 mai 2005 (AFP) - Un sapeur-pompier professionnel a été condamné à 12 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Nancy pour avoir provoqué un accident mortel avec le camion qu'il conduisait, après avoir fumé du cannabis.

Le 23 septembre 2004 à Xeuilley, près de Nancy, un pompier de 42 ans, père de trois enfants, était décédé alors que le camion-échelle sorti en intervention et conduit par le prévenu, s'était renversé sur une route glissante. Les analyses avaient démontré que le jeune conducteur, un sapeur-pompier de 25 ans, avait fumé du cannabis.

A la barre, il a reconnu fumer régulièrement des joints pour supporter le stress du métier et la pression de sa hiérarchie. Lors de l'audience le 23 mai, le parquet avait requis huit mois d'emprisonnement avec sursis et l'annulation du permis avec l'interdiction de le repasser avant deux ans.

Lundi, le tribunal l'a condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis, deux ans d'interdiction de permis, 25.000 euros de dommages et intérêts à la compagne et aux enfants de la victime et 12.500 euros à sa soeur.

Qu'on se le dise ... !